



Évaluation du Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir (PAFONL)

FAITS SAILLANTS

INTRODUCTION

Le Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir (PAFONL) consiste à offrir un soutien financier aux organismes nationaux de loisir qui sont reconnus par le Ministère et qui contribuent, par leur mission et leurs actions, à l'augmentation du niveau de la pratique d'activités de loisir de la population québécoise dans une perspective de développement durable.

MÉTHODOLOGIE

Aux fins de l'évaluation du PAFONL, les organismes nationaux de loisir financés par le programme ont été consultés au moyen d'un questionnaire en ligne. Une entrevue a été réalisée auprès du personnel responsable du programme au Ministère. Les bases de données, ainsi que des données administratives, ont également été consultées. L'évaluation a porté uniquement sur la mise en œuvre du programme.

RÉSULTATS

L'évaluation de la mise en œuvre révèle que les changements apportés au programme lors de sa révision, notamment les critères d'admissibilité utilisés et l'ajout de deux nouveaux volets, ont permis de mieux adapter le programme aux réalités du secteur du loisir et de la mission ministérielle.

Les modalités de mise en œuvre du PAFONL sont conformes à ce qui est prévu dans le guide du programme. Une majorité d'organismes sont satisfaits des différents processus de mise en œuvre. Certains aspects pourraient toutefois être améliorés : la détermination de l'aide financière accordée, les modalités de versement et la disponibilité de certaines informations relatives au programme.

CONCLUSION

La présente évaluation a permis de porter un jugement global positif sur les modalités de mise en œuvre du programme. Elle sera utile au Ministère pour bonifier le programme et ainsi répondre davantage aux besoins des organismes nationaux de loisir.